Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 035-213500721-20260108-20260108-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHÂTILLON EN VENDELAIS

2026-01-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 29 décembre 2025
Date d'affichage : 29 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15
Pouvoir : 2
Votants : 17

L'an deux mille vingt-six, **le huit janvier,** à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUVEL, Maire.

Etaient présents (15) : Jean-Luc DUVEL, Gérard BEAUGENDRE, Christine FERARD, Jean-Yves GARDAN, Marie-Paule GILLOUARD, Arnaud VOISINNE, Claudie BENARD, Miguel LOYARTE ; Michèle PAQUET, Yohann CHANTREL, Maud PERREUL, Bernard JACQUES, Suzanne DOURDAIN MOREL, Pierre-Henri GASDON, Nicolas BOULÉ.

Étaient excusés (2) dont (2) pouvoirs :
Aurélie LEGROS a donné pouvoir à Marie-Paule GILLOUARD
André LUCAS a donné pouvoir à Jean-Yves GARDAN

Étaient absents (2):
Fabienne GUILLOIS
Pierre MATHIEU

Secrétaire de séance : Christine FERARD a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : AVENANTS AUX LOTS N° 6A ET 10 DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA SALLE DU COMPLEXE DU LAC

Jean-Yves Gardan, adjoint aux bâtiments, par délibérations n°2024.07.94 du 17 septembre 2024 et n°2024.08.105 du 10/10/2024, le conseil municipal attribuait les lots relatifs aux travaux de la salle du complexe du lac.
Il explique qu'au fil de l'avancement des travaux, des avenants doivent être passés en plus-value et moins-value pour certains lots.
En outre il s'est avérée que la source centrale des éclairages d'électricité de la salle du Complexe du lac devant être remplacée, un devis complémentaire a été réalisé.

Lot	Entreprises	montant avant nouvel avenant HT	Plus/moins-value	montant actualisé HT	montant actualisé TTC
lot 06 a-Menuiseries intérieures	Atelier BG	14 041.05	-1 296.08	12 744.97	15 293.96
lot 10 - ELECTRICITE_CFO_CFA	GENEVÉ	66 315.63	+ 2 042.60	68 358.23	82 029.87

Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 035-213500721-20260108-20260108-DE

Considérant la nécessité de réaliser cette prestation et au vu de la m[illegible] appliqué au lot 6a ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, 1 abstention (M. Loyarte) :

APPROUVE les avenants aux lots 6a « menuiseries intérieures » et 10 « Electricité CFO CFA » présentés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants précités ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Luc DUVEL

